

Image not found or type unknown



Vente immobiliere comment faire ?

Par **jedega**, le **24/05/2009 à 20:19**

Bonjour, rnje vais ces jours ci vendre ma maison en direct "sans agence " je sais qu'il m'est possible de signer le compromis sans intermédiaire mais que dois je faire du chèque de réservation et ou dois je enregistrer le dit compromis? En vous remerciant par avance rnrncrdlt